



Digne-les-Bains, le 2 décembre 2019 - 19h30

Communiqué de presse n°2

Éboulement d'un Pénitent sur la commune des Mées

Ce lundi 2 décembre 2019 à 16h15, un éboulement d'un Pénitent s'est produit sur la commune des Mées à la suite des conditions météorologiques très défavorables de ces derniers jours rendant une partie du terrain instable.

Deux personnes légèrement blessées ont été prises en charge sur site par les secours. Aucune autre victime n'est signalée.

Trois maisons ont été détruites. Les sapeurs-pompiers ont procédé à la visite d'une soixantaine de logements dans le périmètre de sécurité. Une vingtaine de personnes a été évacuée de manière préventive. Deux ont refusé de quitter leur habitation.

La mairie des Mées a ouvert une salle dans le cadre de son plan communal de sauvegarde. Une quarantaine de personnes y est actuellement accueillie.

Le gaz et l'électricité sont coupés dans le périmètre de sécurité lié à l'éboulement.

L'eau est coupée dans le centre-bourg (environ 1 500 abonnés). La mairie va organiser le ravitaillement de la population.

La RD4 est fermée à la circulation dans l'agglomération des Mées (à l'exception des riverains). Une déviation a été mise en place depuis Malijai, Château-Arnoux-Saint-Auban, Peyruis et La Brillanne par la RN85 puis la RD4096.

Plus de quatre-vingts sapeurs-pompiers des Alpes-de-Haute-Provence sont déployés et seront prochainement renforcés par une vingtaine en provenance des départements voisins. Quatre équipes cynophiles sont actuellement mobilisées. La cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) du Samu 04 se rend sur place.

Les opérations de secours sont menées en concertation avec les services de RTM (restauration des terrains en montagne) ainsi que les équipes de GRDF et d'Enedis.

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur s'est rendu sur le site.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence